



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Aigle - Séance du 26 juin 2025

Le Conseil communal d'Aigle

- **Vu** le préavis 2025-09 relatif au rapport de gestion pour l'année 2024 ;
- **Où** les rapports de la Commission chargées de l'étude de cet objet ;
- **Considérant** que ledit objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 tels que présentés ;
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

Ainsi délibéré en séance du vingt-six juin deux mille vingt-cinq.

Le vice-Président

Jacques VACHERON



le secrétaire du Conseil communal

Du 26 juin 2025

Bruno BERSIER